

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 janvier 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 1525

présenté par

M. Douillet, Mme Péresse, M. Lurton, M. Gosselin, M. Marlin, M. Tetart, M. Lequiller,
M. Decool, M. Vitel, M. Bouchet, Mme Guégot et M. Hetzel

ARTICLE 23

À l'alinéa 5, après le mot :

« concourir »,

insérer les mots :

« , si possible ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le plan Écophyto 2018 vise à réduire de 50 % l'usage des pesticides au niveau national dans un délai de dix ans, si possible. Cette mention doit donc être reprise dans cet article.